

TRANSPORT PERIURBAIN DE L'AGGLOMERATION DE VANNES

Réseau Kiceo

CONVENTION DE DELEGATION : LOT N°M1

Ligne KICEO n°25

RAPPORT DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC

DU 01/09/2024 AU 31/08/2025

DELEGATAIRE : Voyages Morio

PLAN DU RAPPORT

I.	Présentation de la délégation	3
A.	Contrat	3
B.	Service délégué et suivi du contrat	3
C.	Délégataire(s)	4
II.	Les moyens mis en œuvre dans la DSP	6
A.	Les Moyens humains	6
B.	Les Moyens matériels	8
III.	Bilan technique et financier	10
A.	Suivi technique : Fréquentation	10
B.	Suivi financier : Compte d'exploitation de la délégation	10
C.	Suivi financier : Comptes Annuels	11
IV.	Evolution du service : propositions du délégataire	12

I. Présentation de la délégation

A. Contrat

Note : Le délégataire indiquera ici la date de prise d'effet et la date de fin du contrat.

Date de début : 1^{er} janvier 2017

Date de fin : 31 Août 2025

Avenants

Note : Le délégataire renseignera dans le tableau suivant les avenants ayant été signés au cours de l'année, en précisant leurs dates de signature, ainsi que leurs objets et leurs conséquences financières

N° d'avenant	Date de signature	Objet de l'avenant
4	Septembre 2019	Refonte ligne 25 et renforts scolaires
5	Janvier 2020	Reprise de la DSP par SAS Voyages MORIO
6	Décembre 2020	Mesure sanitaires
7	Juillet 2021	RGPD
8	Juillet 2021	Modif itinéraire
9	Janvier 2022	Mise en place démarche qualité

B. Service délégué et suivi du contrat

1. Désignation figurant au contrat

Note : Le délégataire renseignera synthétiquement dans le cadre suivant l'objet du service délégué.

Exploitation de la ligne KICEO 25 ainsi que des renforts scolaires

2. Description du service

Note : Le délégataire devra joindre l'annexe 1 du contrat « Description des services délégués » mise à jour au 31/08 (Fiches horaires voyageurs et scolaires)

Pièce jointe n°1 : « Description des services délégués »

3. Evolution des arrêts du service

Note : Le délégataire renseignera dans les tableaux suivant les arrêts ayant été supprimés ou créés en cours d'année, en précisant la date de mise en place, ainsi que les motifs

Liste des arrêts supprimés au cours de l'année :

Commune	Nom de l'arrêt	Date de suppression	Motif de suppression de l'arrêt

Liste des arrêts créés au cours de l'année :

Commune	Nom de l'arrêt	Date de création	Motif de création de l'arrêt
BRANDIVY	Chemin de Garde	02/09/24	
GRANDCHAMP	Impasse de la Butte	02/09/24	
GRANDCHAMP	Kerbloch	04/11/24	

C. **Délégataire(s)**

1. Fiche d'identité de l'entreprise(s) délégataire(s)

Note : Le délégataire (ou les délégataires) renseignera les champs suivant concernant l'identité de son entreprise et des éventuels sous-traitants.

Entreprise délégataire :

Nom de l'entreprise : SAS Voyages Morio

Groupe d'appartenance :

Adresse : ZA de Lann Guinet

Structure juridique : SAS

Date de création : 1 novembre 2019

Nombre total de véhicules : 30

2. Activités du (des) délégataire(s)

Note : Le délégataire (ou les délégataires) précisera s'il(s) exerce(nt) les activités listées, ainsi que le montant du chiffre d'affaire (en K€) de chacune de ses activités. Il indiquera également la part que représente chacune de ses activités dans le chiffre d'affaires de l'année (en %).

Entreprise délégataire

(Ne remplir que les cases sur fond jaune)

* Le transport périscolaire (piscine, centre aéré...) est à comptabiliser dans « autres activités ».

Détail des autres activités hors DSP et hors transport (exemple : taxi...) :

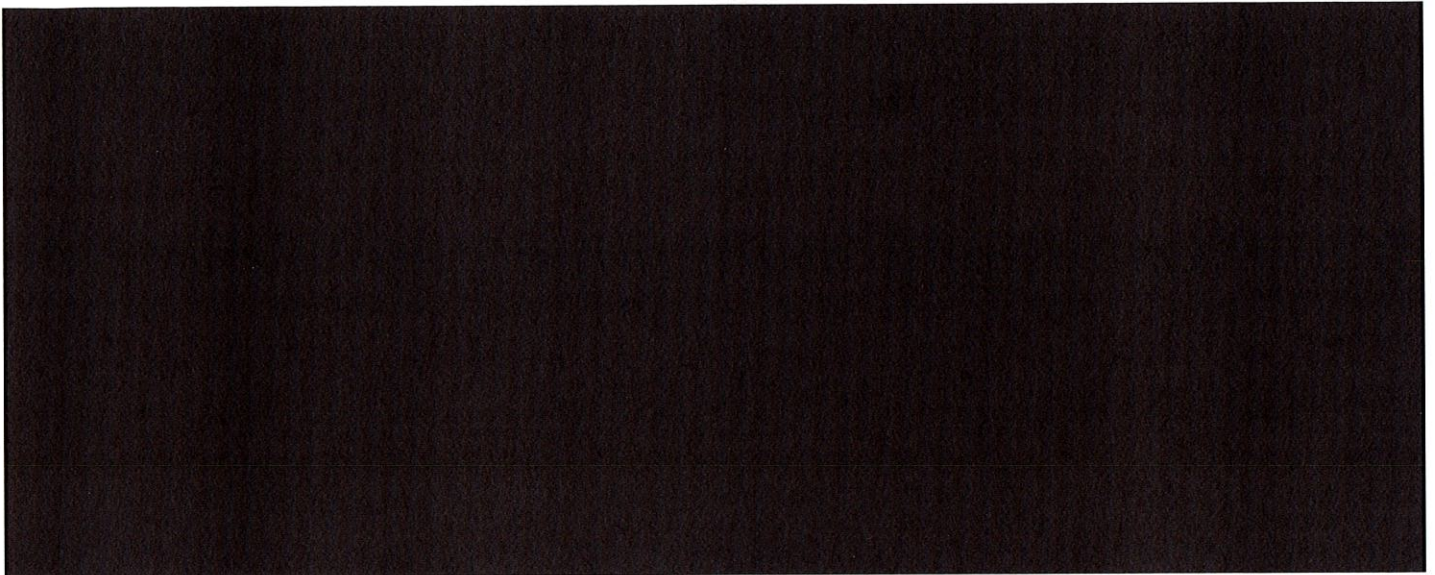
Transports occasionnels, séjours linguistiques et lignes longue distance

II. Les moyens mis en œuvre dans la DSP

A. Les Moyens humains

1. Effectifs affectés au service

Note : Le délégataire indiquera dans le tableau suivant le nombre de conducteurs officiant sur le service délégué, en distinguant ceux qui sont à temps plein, de ceux qui sont à temps partiel.



Observations éventuelles :

Formation du personnel

Note : Le délégataire indiquera dans le tableau suivant les formations délivrées à ses salariés intervenant sur la délégation, en précisant leurs objectifs, leurs durées et le nombre de personnes ayant suivies cette formation au cours de l'année.

Nom de la formation	Objectif de la formation	Durée du stage	Nombre de personnes formées au cours de l'année

Les Moyens matériels

2. Véhicules de transport intervenant sur les lignes déléguées

Note : Le délégataire indiquera dans le tableau suivant, le nombre physique de véhicules (par catégorie) utilisés pour réaliser le service délégué. Il précisera également l'équivalent en véhicules comptabilisés en fonction du taux d'utilisation sur le contrat.

Année		n	n-1	n-2
Véhicules réels totaux		17	17	11
Nb de véhicules réel délégataire		19,0	17,0	11,0
	Grand car A (hors réserve)	0,0	0,0	
	Grand car B (hors réserve)	2,0	2,0	1
	Grand car C (hors réserve)	13,0	12,0	9
	Petit car	1,0	1,0	1
	VL	3	2	0
	Véhicules réels sous- traitants	0,0	0,0	0,0
	Grand car A (hors réserve)			
	Grand car B (hors réserve)			
	Grand car C (hors réserve)			
	Petit car			
	VL			
Véhicules de réserve (Nombre ou pourcentage)		2	2	2

(Ne remplir que les cases sur fond jaune)

9

Observations éventuelles :

Note : Le délégataire remplira la liste des véhicules en service sur ce lot (PJ n°2), ainsi qu'un tableau de l'Etat du parc (PJ n°3) et joindra ces documents au présent rapport.

Pièce jointe n°2 : Liste des véhicules en service sur ce lot

Pièce jointe n°3 : Etat du parc

3. Autres investissements importants (hors véhicules)

Note : Le délégataire indiquera dans le cadre ci-dessous les autres investissements éventuels qu'il aurait fait au cours de l'année et ne concernant par les véhicules de transport.

B. Etat des lieux des biens : Inventaire A et inventaire B**1. Inventaire des biens mis à disposition par l'Autorité Organisatrice (Inventaire A)**

Note : Le délégataire remplira la pièce jointe n°4 relative à l'évolution de l'inventaire A et la joindra au présent rapport. Ce tableau vise à mettre à jour l'annexe 10 du contrat.

Pièce jointe n°4 : Inventaire des biens mis à disposition par l'Autorité Organisatrice (Inventaire A)**Observations éventuelles :**

10 smartphones ont été mis en place par l'AO auprès du transporteur pour l'utilisation de l'application de suivi BusInfo.

2. Inventaire des biens mis à disposition par le Délégataire (Inventaire B)

Note : Le délégataire remplira la pièce jointe n°5 relative à l'évolution de l'inventaire B et la joindra au présent rapport. Ce tableau vise à mettre à jour l'annexe 12 du contrat.

Pièce jointe n°5 : Inventaire des biens mis à disposition par le Délégataire (Inventaire B)**Observations éventuelles :**

Aucun bien mis à disposition en dehors du parc de véhicules

III. Bilan technique et financier

A. Suivi technique : Fréquentation

1. Evolution de la fréquentation

Note : Le délégataire remplira le tableau de la fréquentation globale de la ligne (Voyageurs + Scolaires) ci-dessous.

(Ne remplir que les cases sur fond jaune)

Année	DP		INT		Voyages commerciaux	TOTAL
	Nb élèves	Nb de voyages	Nb élèves	Nb de voyages		
2016-2017	540	189000	1	70	2985	192055
2017-2018	516	180600	1	70	19189	199859
2018-2019	498	174300	1	70	41002	215372
2019-2020	487	170450	1	70	52864	223384
2020-2021	468	163800	1	70	61982	225852
2021-2022	511	173806	1	68	64060	237866
2022-2023	556	194600	2	136	76485	271085
2023-2024	588	205800	2	135	79963	285898
2024-2025	547	191450	6	490	74475	266415

Note : Le délégataire complètera ce tableau en fournissant des éléments de fréquentation plus détaillés dans la pièce jointe n°8. Il fera également une analyse de la fréquentation dans l'encart ci-dessous.

Pièce jointe n°7 : Données de fréquentation

Analyse de la fréquentation :

L'analyse a été effectuée compte tenu des ventes effectuées en appliquant les clés de mobilité de l'avenant 3 à la convention. Pour les abonnements annuels, les ventes ont été lissées mensuellement et consolidées avec les ventes des mois antérieures à la période.

B. Suivi financier : Compte d'exploitation de la délégation

Note : Le délégataire fournira à l'Autorité Organisatrice les éléments financiers relatifs à la ligne en complétant la pièce jointe n°9 relative au compte d'exploitation.

Pièce jointe n°8 : Matrice Compte d'Exploitation

Note : Le délégataire précisera ci-dessous les principes de calcul des frais généraux et leur affectation à la délégation (clé de répartition). Il précisera également le détail du poste « autres frais généraux ».

Principes et méthodes comptables retenus :

L'indice de révision a été appliqué sur les charges et les recettes sont calculées selon le chiffre d'affaire réellement réalisé.

Note : Le délégataire complètera le cas échéant l'encart suivant si des écarts sont constatés par rapport aux prévisions.

Informations détaillées et pertinentes sur les écarts par rapport au compte d'exploitation prévisionnel initial du contrat:

NC

C. Suivi financier : Comptes Annuels

Note : Le délégataire fournira en pièce jointe n°10 les Comptes Annuels.

Pièce jointe n°9 : Comptes annuels de l'entreprise

Observations éventuelles :

NC

IV. Evolution du service : propositions du délégataire

Note : Le délégataire fera des propositions d'évolution de service. Ces propositions contiendront des éléments techniques et financiers afin que l'Autorité organisatrice puisse les étudier.

Propositions d'évolution du service :

- La demande est en forte évolution sur la ligne 25. Il faudrait ajouter un aller Grand-Champ Vannes avec un départ vers 7h40 et un retour au départ de Vannes vers 17h45
- Forte augmentation des effectifs sur le secteur Locmaria Grand-Champ/ Locqueltas qui pourrait nécessiter un véhicule supplémentaire et ainsi que sur Plescop
- Fort besoin de transports entre Grand Champ vers Auray via Plumergat et Pluneret en lignes commerciales.